

BOURSE DE MAÎTRISE – 2025-2026 - LIGNES DIRECTRICES -

OBJECTIFS

Les objectifs des « bourses de maîtrise » de l'Institut du Savoir Montfort (ISM) sont :

- De soutenir un étudiant (« candidat ») qui poursuit des études de 2^e cycle dans le domaine de la santé ou dans un domaine jugé pertinent ;
- D'appuyer le développement de la relève des professionnels francophones dans le domaine de la santé ou dans un domaine jugé pertinent.

DESCRIPTION

Le concours des « bourses de maîtrise » de l'ISM permet d'offrir à deux (2) étudiants un appui financier lors de leur étude de 2^e cycle dans un programme du domaine de la santé ou dans un domaine jugé pertinent (voir « conditions d'admissibilité »).

L'ISM a pour mission d'être un milieu privilégié pour découvrir, apprendre et progresser au profit d'une francophonie canadienne en santé et ultimement de tous les Canadiens. L'ISM offre chaque année des opportunités de financement interne aux étudiants de niveau universitaire.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats doivent être inscrits à temps plein dans un programme d'études de 2^e cycle universitaire dans le domaine de la santé ou dans un domaine jugé pertinent.

Les personnes admissibles à recevoir une « bourse de maîtrise » de l'ISM doivent également :

- Être autorisées à travailler dans un établissement hospitalier en Ontario ;
- Respecter les politiques et procédures de l'Hôpital Montfort et de l'ISM ;
- Les programmes d'études de 2^e cycle doivent comporter une composante de recherche qui mène à une thèse, un mémoire ou un projet de recherche. Les programmes avec un cheminement de type « cours » seulement sont exclus du présent concours.
- Fournir une preuve d'inscription dans un délai maximal de 6 mois suivant l'octroi de la bourse ;
- Travailler sous la supervision d'un membre de l'ISM (« superviseur »)¹.

Un candidat peut être récipiendaire d'un maximum de 1 bourse de maîtrise de l'ISM au cours de sa formation de 2^e cycle.

Le cumul d'une bourse de maîtrise de l'ISM à une bourse externe est permis. Le candidat a l'entière responsabilité de vérifier les restrictions à cet égard auprès de tout autre organisme subventionnaire.

¹ La liste des membres de l'ISM est disponible sur le site internet ([Répertoire des membres ISM](#)).

CONDITIONS DE FINANCEMENT

DATES IMPORTANTES	2025
Date limite de soumission	14 mars 2025 à 16 h (heure normale de l'Est)
Avis de décision	15 avril 2025
Début de financement	Au choix du candidat
FONDS DISPONIBLES²	
Montant de la bourse	5 000 \$ (deux (2) bourses disponibles)
Durée de financement	12 mois

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

Une demande de « bourse de maîtrise » doit inclure :

- Un formulaire de demande* dûment rempli et signé ;
- Le relevé de notes du candidat (toutes études universitaires terminées et/ou en cours – les photocopies sont acceptées) ;
- Le curriculum vitae du *candidat (étudiant)* : aucun format exigé ;
- Le curriculum vitae académique du *superviseur* en format CCV « IRSC académique », « CRSH » ou « CRSNG Chercheur » (Site du CV commun canadien) ;
- Une (1) lettre de recommandation du superviseur de thèse adressée à la vice-présidente associée à la recherche et directrice scientifique de l'ISM, à soumettre par les répondants en format PDF **avant la date limite** à l'adresse suivante : ism-recherche@montfort.on.ca

* *Le format et la mise en page (police Times New Roman 12 points, marges 2 cm) des formulaires ne doivent pas être modifiés.*

Les demandes incomplètes et/ou qui ne respectent pas les lignes directrices seront rejetées.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les demandes de « bourses de maîtrise » sont évaluées par un comité d'évaluation faisant une recommandation à la Vice-présidente associée à la recherche et directrice scientifique de l'ISM.

Une note minimale de 80 % est requise pour être admissible à recevoir le financement.

CONDITIONS D'OCTROI

Les conditions suivantes gouvernent l'octroi de la bourse :

- Le projet sera enregistré dans la plateforme Horizon Recherche Montfort (l'outil servant de guichet unique de recherche) pour les suivis administratifs avec l'ISM et le bureau de l'éthique (s'il n'est pas déjà enregistré).

² *Les fonds seront administrés par l'Institut du Savoir Montfort ; les politiques et procédures de cet établissement et celles de l'Hôpital Montfort prévalent.*

- Soumettre un rapport final 30 jours suivant la fin du financement (un gabarit sera fourni) ; Participer régulièrement aux activités scientifiques du Comité étudiants ISM, de l'ISM et de l'Hôpital Montfort (clubs de lecture, conférences, etc.).
- Fournir une preuve d'inscription dans un délai maximal de 6 mois suivant l'octroi de la bourse.

SOUMETTRE UNE DEMANDE

DEMANDE

Les demandes complètes doivent être **assemblées en format PDF** – en un seul document – et doivent être identifiées comme suit :

Nom du candidat_maitrise_AAAA-MM-JJ
(Par exemple Johnston_maitrise_2024-03-15).

Les demandes complètes doivent être assemblées dans l'ordre suivant :

1. Formulaire de demande
2. Relevé de notes
3. Curriculum vitae (candidat et superviseur)

SOUMISSION

La demande complète doit être envoyée par courriel au plus tard à la date indiquée à la section « Conditions de financement » à l'adresse suivante : ism-recherche@montfort.on.ca

La date et l'heure de réception de la demande complète dans la boîte de réception de l'ISM font foi de la date et l'heure de soumission.

POUR TOUTE QUESTION, COMMUNIQUEZ AVEC

Véronique Filion

Assistante de recherche

Institut du Savoir Montfort

Téléphone : via TEAMS ou courriel

Courriel : ism-recherche@montfort.on.ca